



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-01654**

DE : **M. DAVIES (VANCOUVER KINGSWAY)**

DATE : **LE 21 SEPTEMBRE 2017**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **SIGNÉ PAR L'HONORABLE CHRYSIA FREELAND**

Réponse de la ministre des Affaires étrangères

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Canadiens à l'étranger

TEXTE ORIGINAL

RÉPONSE

Le Canada est déterminé à fournir des services consulaires efficaces aux Canadiens partout dans le monde.

Affaires mondiales Canada offre de l'aide consulaire à Hassan Diab depuis le début de sa détention en France. Des agents consulaires lui ont régulièrement rendu visite. La ministre des Affaires étrangères et le secrétaire parlementaire des Affaires étrangères (Affaires consulaires) ont rencontré la famille et les sympathisants de M. Diab au Canada.

Le Ministère suit de près l'évolution de l'affaire juridique concernant M. Diab en France. Des agents consulaires communiquent régulièrement avec les avocats de M. Diab en France et ont récemment assisté aux audiences sur la libération sous caution. Le Ministère a pris des mesures pour veiller à ce que les autorités françaises soient au fait de l'intérêt qu'accorde le Canada à la détention actuelle de M. Diab. De hauts représentants canadiens ont rencontré leurs homologues français pour discuter du cas de M. Diab et soulever leurs préoccupations quant à la durée de sa détention.